

## Prêt entre bibliothèques

La Médiathèque procure les ouvrages et articles de revues qu'elle ne possède pas en les empruntant à d'autres bibliothèques en Suisse ou à l'étranger.

**Avant de commander** un ouvrage par prêt entre bibliothèques, vérifiez que la Médiathèque Valais ne possède pas un document équivalent.

### VOUS NE POUVEZ PAS COMMANDER :

- **les documents qui se trouvent à la Médiathèque Valais** (même s'ils ne sont pas disponibles car déjà prêtés)
- **des numéros de périodiques** (seule la commande d'articles précis est possible)
- **les romans récents** (parus il y a moins de deux ans)
- **les livres pour enfants et jeunes**
- **les dictionnaires**
- **les documents audio-visuels** (CDs, vidéocassettes, DVDs, CD-Roms, etc.)

**Pour passer une commande**, 3 possibilités:

-->Infos utiles :

- Il est nécessaire d'avoir un mot de passe pour passer une commande via le catalogue en ligne. Adressez-vous à l'un des 4 sites pour en obtenir un.

#### 1. Depuis le Catalogue collectif RERO Explore (Réseau romand) [https://explore.rero.ch/fr\\_CH/rero](https://explore.rero.ch/fr_CH/rero)

Vous pouvez commander directement en ligne en cliquant sur le bouton "Prêt entre bibliothèques".

--> Pour en savoir plus [*Lien vers la procédure* [ici](#)]

#### 2. Depuis les autres catalogues suisses ou étrangers

Relevez les références bibliographiques complètes du document, retournez sur RERO Explore et suivez le lien "Services" → "Info lecteurs" qui donne accès aux pages d'aide. Cliquez sur le lien "**formulaire en ligne**" et suivez les instructions.

#### 3. Depuis le Catalogue Collectif des bibliothèques valaisannes

Le délai de livraison des livres n'étant pas garanti, nous encourageons les clients à se déplacer dans la bibliothèque possédant le document et à utiliser leur carte Bibliopass.

### Tarifs

Provenance	Tarifs
Document provenant d'une bibliothèque de RERO d'un autre canton que le Valais (voir <a href="http://www.rero.ch">www.rero.ch</a> )	frs 3.-
Document provenant d'une bibliothèque non-membre de RERO, d'un autre canton que le Valais (par ex. Renouvaud ou Swisscovery)	entre frs 3.- et Fr. 12.-, selon le tarif de la bibliothèque prêteuse
Copie d'articles de périodiques de bibliothèques suisses	frs. 5.- par tranche de 20 pages
Document provenant d'une bibliothèque valaisanne	gratuit
Provenant de bibliothèques étrangères	coût effectif
Copie d'articles de périodiques de bibliothèques étrangères	coût effectif

**Supplément pour un prêt entre bibliothèques non retiré**

**Frs 10.-**

**Avis**

- Dès que l'ouvrage est arrivé, vous en êtes averti par poste ou par e-mail (selon le choix indiqué sur le formulaire de demande). Vous serez également avisé si la recherche n'a pas abouti ou si un retard est prévu

**Délai de prêt et prolongation**

- Le délai de prêt est fixé par la bibliothèque prêteuse.
- **Deux prolongations au maximum** sont possibles **avant la date d'échéance** du prêt. Au cas où la bibliothèque prêteuse ne peut pas accorder la prolongation, nous vous demandons de nous ramener le document immédiatement.

**Retour**

- Les livres de prêt entre bibliothèques doivent impérativement être rendus dans le site où le document a été enregistré. (Pour Sion : Rue de Lausanne 45)